

L'Assurance - Emploi en danger!



RASSEMBLEMENT FESTIF À TADOUSSAC

MUSIQUE - POUDING CHÔMEUR - BANNIÈRE GÉANTE - REPRÉSENTANTS NATIONAUX



28 OCT

**DEVANT LE
TRAVERSIER**

10H

- ▶ **INDUSTRIE SAISONNIÈRE,**
- ▶ **TEMPS PARTIEL,**
- ▶ **CONGÉS MATERNITÉ,**
- ▶ **TROU NOIR...**

VENEZ DÉFENDRE VOS DROITS!



L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**UN RÉGIME SEXISTE
À RÉFORMER !**



DU 28 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

SEMAINE NATIONALE DES CHÔMEUSES ET DES CHÔMEURS



REJOIGNEZ-NOUS À TADOUSSAC !

Les prochaines dates de mobilisation à noter dans votre agenda:

- **28 octobre** à **TADOUSSAC**. Rassemblement festif. Rdv à 10h au parking de la Sepaq, route du bateau passeur.
- **6 novembre** à **CHICOUTIMI**. Action nationale. Rdv à 10h, Place du citoyen, rue Racine.
- **13 novembre** à **BAIE-TRINITE**. Mobilisation citoyenne. Rdv à 13h, au 28 rte138, devant la municipalité.

La campagne «L'assurance-emploi doit nous protéger» est menée par les regroupements d'organismes de défense des droits des chômeurs et chômeuses et les centrales syndicales québécoises. Tous font le constat que depuis trop longtemps ce programme d'utilité sociale a été l'objet de multiples mesures de compression qui en ont réduit la portée et affecté sa mission.

Nous invitons toutes les personnes partageant l'espoir et l'ambition d'un programme d'assurance-emploi plus protecteur et plus juste à joindre leurs voix en signant [la pétition en ligne](#).

J'agis MAINTENANT en signant la pétition en ligne:

<https://www.coalition-mieux.org/>

Fin des 4 semaines supplémentaires pour les travailleurs de l'industrie saisonnière

Le 7 septembre dernier, le gouvernement décidait de mettre fin au projet pilote qui allouait 4 semaines supplémentaires de prestations aux travailleuses et travailleurs de l'industrie saisonnière. Ce [projet-pilote lancé en novembre 2023](#) n'a finalement pas été reconduit cette année, mettant les milliers de personnes dans une situation précaire à l'arrivée de la saison morte.

Action-Chômage Côte-Nord redoutait cette décision et avait adressé au début de l'été [une lettre au ministre Boissonnault](#) rappelant l'importance de soutenir l'industrie saisonnière, particulièrement importante en Côte-Nord.

Malheureusement, sans succès. Rappelons que le gouvernement fédéral avait ajouté ces 4 semaines au projet-pilote de prestations d'assurance-emploi. Il faisait alors passer de 5 à 9 semaines la durée totale des prestations supplémentaires prévues à ce projet-pilote.

Un pansement sur une jambe de bois

Selon Line Sirois, ces mesures ne constituent qu'un « pansement sur une jambe de bois ». « Bien que la bonification du projet-pilote de prestations d'assurance-emploi de 4 semaines soit inadéquate et mal adaptée, elle accordait une bouffée d'air frais aux travailleurs-euses de l'industrie saisonnière régionale. Et voici maintenant qu'Ottawa coupe cette entrée d'air! »

Rappelons que la Côte-Nord est la seule région du Québec à afficher une baisse de sa population. Les défaillances du régime d'assurance-emploi ne sont pas étrangères à une telle situation. Déjà en 2023-2024, beaucoup de travailleurs ne correspondaient pas aux critères d'acceptation pour toucher la bonification de 4 semaines: il fallait habiter l'une des 13 régions économiques concernées, avoir fait sa demande d'assurance-emploi après le 10 septembre 2023, avoir un historique d'au moins 3 demandes de prestations régulières au cours des 5 dernières années, dont au moins 2 autour de la même date que la demande actuelle. Une véritable course à obstacles d'iniquités et d'injustices!

Il est temps que le gouvernement mette ses culottes et adopte une mesure permanente – et non reconduite, abrogée ou modifiée d'année en année – offrant une bonification de 15 semaines supplémentaires pour tous les travailleurs et travailleuses de l'industrie saisonnière. Nous demandons aussi que le critère de « saisonnier » se base sur l'emploi lui-même, et non sur le parcours et l'historique de chaque personne. Ces emplois saisonniers sont le poumon économique de notre belle Côte-Nord!

Plus que jamais, nous demandons qu'une réforme complète de l'assurance-emploi soit à l'ordre du jour afin de traiter les problèmes en profondeur. Il faut mettre fin au dysfonctionnement du régime de l'assurance-emploi. Il faut le laisser remplir son rôle de filet social!

PUDDING CHÔMEUR AUX OLYMPIQUES



Sur le terrain

**Baie-Comeau:
"Mamu, connectons
ensemble"**

Le 7 septembre, Action-Chômage Côte-Nord présentait un kiosque d'information et de sensibilisation dans les rues de Baie-Comeau, en compagnie d'une cinquantaine d'autres organismes pour faire découvrir les ressources sociocommunautaires à la population de Manicouagan. Line Sirois et Danielle Tremblay étaient présentes pour répondre

Taux de chômage et prestation

Vous venez de perdre votre emploi: êtes-vous admissible aux prestations de l'assurance-emploi et à combien de semaines pouvez-vous avoir droit? [Voici les chiffres pour la période du 13 octobre au 9 novembre 2024 :](#)

Région économique Bas-Saint-Laurent-Côte-Nord

Taux de chômage régional – 5,1 %

Nombre d'heures assurables requises : 700

Nombre minimum de semaines de prestations régulières payables : 14

Nombre maximum de semaines de prestations régulières payables : 36

Nombre de meilleures semaines pour le calcul du taux de prestations

: 22

aux questions et distribuer du pouding chômeur.



Portes Ouvertes à Forestville

Le 3 octobre, nous étions présents au Danube Bleu, à Forestville, pour rencontrer la population. À l'initiative de L'Association pour la Protection des Intérêts des Consommateurs de la Haute-Côte-Nord (APIC HCN), plusieurs organismes étaient rassemblés pour faire connaître leur mission.



Rencontrer les étudiants

Le 7 octobre, Line Sirois a réalisé une présentation de notre organisme aux étudiants en travail social à l'antenne UQAR de Baie-Comeau.

Région économique Minganie-Basse-Côte-Nord

Taux de chômage régional – 7,6 %

Nombre d'heures assurables requises : 630

Nombre minimum de semaines de prestations régulières payables : 17

Nombre maximum de semaines de prestations régulières payables : 40

Nombre de meilleures semaines pour le calcul du taux de prestations : 20



Action-Chômage Côte-Nord est un organisme à but non lucratif qui a pour mission la défense et le respect des droits des travailleurs et des travailleuses sans emploi de la Côte-Nord.

Nous sommes votre référence régionale pour toutes questions concernant :

- Une demande d'assurance-emploi refusée
- Une révision de votre demande
- Tribunal de la sécurité sociale
- Projet pilote du gouvernement
- Trou noir
- Difficultés avec Service Canada
- Accompagnement

Nos services **GRATUITS** sont offerts par téléphone ou en personne sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider.

Contre les féminicides: Pas une de plus!

Le 10 octobre, à l'initiative du regroupement des femmes de la Côte-Nord, Action-Chômage s'est joint à un mouvement national pour dénoncer les 20 féminicides répertoriés depuis le début de l'année 2024 au Québec.



Carnet Noir

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris récemment le décès de deux personnalités engagées et passionnées que nous avons eu plaisir à côtoyer dans notre lutte. Nous envoyons toutes nos sympathies aux famille et aux proches.



Mme Andrée Bouchard

a participé à beaucoup de manifestations pour améliorer l'accès à l'assurance-emploi pour les travailleurs(es) de l'industrie saisonnière. Son implication lors de nos rassemblements était vraiment appréciée, c'était une femme dévouée et engagée.



M. Gilles Gagnon

était directeur de la poissonnerie Les Crabieres du Nord. Depuis la création d'ACCN, il a toujours été là pour nous soutenir; il était d'ailleurs présent avec nous, l'année dernière, pour célébrer nos 20 ans.



Abonnez-vous à nos médias sociaux:



Copyright (C) 2024 Action-Chômage Côte-Nord. All rights reserved.

Our mailing address is:

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe](#)

